

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2022

07/10/2022 - 29

Date de la convocation : 30 Septembre 2022. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 37 Présents : 63. Pouvoirs : 8

Le Vendredi 7 Octobre 2022 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle Europe 1 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. Jean-Jacques PEYRAUD.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, Mme Avida OULAHCENE, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Jean-Marc SAINT AUBIN, M. Francis FUSTIN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, Mme Francette DUEZ, M. David WESMAEL, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme Nadine MORTELETTE (pouvoir à Mme Edith BOUREL), M. Hocine MAZY (pouvoir à M. Jean-Michel LEROY), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), Mme Maryline LUCAS (pouvoir à Mme Auriane AIT LASRI), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Nora CHERKI), Mme Nicole DESCAMPS (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Francette DUEZ), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

EXCUSÉS :

Mme Jamila MEKKI, Mme Nicole MARFIL.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Eric SILVAIN.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur pôle Pilotage et Solidarités, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Sandrine DANSETTE, Directrice du Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Aurélien BEHAGUE, Directeur Cycle de l'Eau, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Environnement, M. Cédric GILLERON, Directeur Service Technologies Information.

11 – Aire d'accueil des gens du voyage

11.1 - Mise en œuvre du schéma départemental des gens du voyage

Dans le cadre de sa compétence création et gestion des équipements d'accueil des gens du voyage, Douaisis Agglo gère actuellement une aire d'accueil de 32 places et une aire de grand passage de 150 places.

A ce jour, les objectifs fixés par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prescrivant pour le territoire le développement d'une offre complémentaire de 25 places en aire d'accueil et 8 places en terrains familiaux ne sont pas atteints. Ces objectifs ne correspondent cependant pas au besoin du territoire.

Aussi, Douaisis Agglo a saisi la commission consultative départementale des gens du voyage d'une demande de modification du schéma départemental 2019-2025 portant sur le développement d'une offre complémentaire par Douaisis Agglo de 8 places en aire d'accueil et de 25 places en terrain familial, en lieu en place des objectifs précités, afin de répondre au mieux aux enjeux du territoire.

Ces objectifs seront atteints par la réalisation des trois opérations suivantes :

Opération	Etat d'avancement	Année de réalisation	Budget prévisionnel
Aménagement de 10 places en terrain familiaux locatifs à Auby	Plateforme, logements et branchements terminés, clôture en cours	2022	219 029,01 € HT (dont 163 982,01 € HT inscrit au budget 2022)
Aménagement de 2 terrains familiaux pouvant accueillir 15 places à Douai	En cours : 2 terrains identifiés sur proposition de la ville	2023	600.000 € HT (à inscrire au budget 2023)
Extension de 8 places sur l'aire d'accueil de Dechy et Sin-le-Noble	En cours : lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre avant fin 2022	2023	500.000 € HT (dont 15.000€ inscrit au budget 2022 pour la maîtrise d'œuvre)

Une fois ces opérations réalisées, l'accueil des familles sera accompagné par une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) afin de faciliter leur installation et leur intégration. Un budget de 50 000 € par an y sera alloué, cofinancé par l'État. Cette dépense a d'ores et déjà été inscrite au budget 2022.

Une subvention de l'État d'un montant de 140 000 € a déjà été accordée pour l'aménagement des terrains familiaux d'Auby. Un dossier de subvention sera déposé pour les deux terrains familiaux restant à aménager à Douai permettant la réalisation de l'opération.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage,
- d'approuver la réalisation de ces trois opérations et la mise en œuvre d'un accompagnement social,
- d'autoriser le Président à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ À LA MAJORITE (1 voix contre : M. FRANCOIS Thibaut).

Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Publié le 20/10/2022
Réceptionné en sous-préfecture le 19/10/2022

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20221007-07-10-2022-29-DE

LE PRESIDENT,



Christian POIRET

Le Secrétaire de séance,



Jean-Jacques PEYRAUD